

Le Comité français du Phonographe dans l'Enseignement

Le Comité français du Phonographe dans l'Enseignement a publié, voici déjà quelque temps, aux « Editions phonomatiques », plusieurs livrets, œuvre de M. Charles L'Hopital, inspecteur général de l'Instruction publique : Liste de disques sélectionnés (d'art musical, de divertissement) et ce qui est plus précieux encore les commentaires des disques d'art musical sélectionnés. Cette édition forme quatre brochures, indispensables à tous ceux qu'intéresse le disque à l'École. Il y a là pour les professeurs, pour les amateurs, pour les professeurs, pour tous, un choix unique de disques, en même temps que des listes copieuses où il est facile de puiser. Dans la préface du premier livret M. Charles L'Hopital précise comment ont été établies ces listes de disques, tout le travail qu'elles ont nécessité.

Malheureusement, la production phonographique actuelle est quelque chose très anarchique (comme toute production en régime capitaliste). Ces disques choisis avec tant de soin risquent fort, dans un temps relativement court, de n'exister que sur le papier. Des disques sont supprimés des catalogues d'éditeurs, d'autres ajoutés, à tout instant. Il serait nécessaire que le Comité français du phonographe dans l'Enseignement obtienne des éditeurs l'assurance que les matrices des disques sélectionnés seront conservées.

Et un fait nous a passablement étonnés : le choix des disques d'art musical contient des disques « en préparation », n'existant donc pas encore sur le marché. Les firmes ont promis de les éditer. Est-ce fait actuellement ? Nous n'en savons encore rien.

La brochure « Disques de divertissement » méritait à notre avis un autre titre. Il y a autre chose dans cette liste de 800 disques que du divertissement.

Tout ceci dit, il nous est infiniment agréable de signaler la parution de ces brochures — qui nous ont rendu personnellement de grands services. Nous

souhaiterions qu'elles soient tenues à jour par des suppléments, trimestriels par exemple, qui indiqueraient les additions, les suppressions ou les remplacements.

Notre *Educateur prolétarien* n'a aucun fil à la patte, il n'est lié de près ou de loin avec aucune firme de disques ou de films, il nous est donc facile de critiquer comme nous l'entendons.

Le Comité français du phonographe dans l'enseignement est un organisme quasi-officiel. Son fondateur est M. François Hepp, président de l'Union syndicale du *Commerce de la Musique*.

Il se compose de 25 membres et nous y dénombrons : 6 inspecteurs de l'Enseignement, 6 professeurs de chant et 8 directeurs ou administrateurs de sociétés d'éditions de disques et 5 membres à titres divers.

Ces chiffres sont suffisamment éloquents. L'enseignement est un joli terrain à prospecter (surtout par ces temps de crise), il s'agit de l'exploiter habilement, et les marchands de phonos et de disques s'y entendent bien. Drôle de composition ! Pourquoi tant de « marchands » ? Pourquoi tant d'inspecteurs ? Et pourquoi pas un d'entre nous ? Un d'entre nous qui fait la classe tous les jours aux enfants du peuple, qui ne se contenterait pas, à coup sûr, de belles formules, mais qui voudrait du pratique, du réel, même en matière de disques ?

Mais en attendant : *pourquoi l'Etat ne subventionne-t-il pas les achats de phonographes ?* (comme des appareils de cinéma) *pourquoi les diverses cinémathèques officielles n'ont-elles pas aussi leur discothèque ?*

Le Comité français du phonographe dans l'Enseignement contribue grandement à la diffusion du disque à l'école c'est évident, mais si pour les uns c'est dans un but éducatif et artistique, pour les autres c'est dans un but uniquement mercantile.

A. PAGES.

Histoire du pain (relié)	3 »
Histoire du livre (relié)	3 »
Chronologie mobile d'Histoire de France	6 »
Chronologie d'Histoire de France....	4 »

Les disques Pastel

Dans le numéro 2 de l'*Educateur Prolétarien*, j'ai rendu compte de l'audition des disques « Pastel ». Ces disques souples sont livrés avec le *texte imprimé* et c'est là un gros avantage pour l'utilisation pédagogique du disque.

M. Zurfluh (l'éditeur de ces disques) nous a écrit pour nous préciser qu'il garantissait cent auditions minimum, et cent auditions excellentes.

Nous répétons que ces disques sont en vente à la Coopérative : 5 francs pièce, avec texte imprimé ; illustré de dessins à colorier, et suivi d'indications pédagogiques.

A. PAGÈS.

PRIX DES DISQUES

(Tarif en vigueur au mois de janv. 34)

Artiphone-Ninora :

15	4 fr.
18	5 fr.
25 V	15 fr.
25 R	20 fr.
30 R	30 fr.
30 V	20 fr.

Broadcast : 10 fr.

Columbia :

25 N	15 fr.
25 R	20 fr.
25 B	25 fr.
30 N	25 fr.
30 R	30 fr.
30 B	35 fr.

Cristal : 10 fr.

Ersa :

25 N	15 fr.
30 R	20 fr.

Hébertot :

25 B	20 fr.
30 V	25 fr.
30 R	25 fr.

Lumen :

25 R	20 fr.
25 B	15 fr.
30 B	25 fr.

Lutin :

15	4 fr.
18	5 fr.